



Collectif des Salariés, Médecins et Patients de la Santé du Charolais



## Santé

La Renaissance du 30 Octobre 2009

# Clinique-hôpital de Paray-le-Monial : l'échéance du 30 octobre repoussée

Une nouvelle réunion de la commission médicale d'établissement (CME) de l'hôpital de Paray-le-Monial aura lieu mercredi 4 novembre à 12 h 30. Aucune décision ne sera entérinée avant cette date, même si la convention de création de Groupement de coopération sanitaire devait être effective à compter du 30 octobre.

Des représentants de Kapa-Santé seront présents à cette réunion pour se faire connaître. L'occasion, normalement, de faire avancer les choses. Mais la présidente de la CME du centre hospitalier de Cosne-sur-Loire a fait parvenir un courrier qui dépeint la situation difficile de l'hôpital depuis l'accord cadre passé entre l'hôpital et la clinique, rachetée par Kapa-Santé. De quoi inquiéter davantage les personnels parodiens.

Suite à leur assemblée-générale jeudi 22 octobre, les actionnaires de la clinique La Roseraie de Paray-le-Monial ont accepté le rachat par Kapa-Santé. Bien sûr, cette vente sera exécutoire et définitive seulement lorsque le Groupement de coopération sanitaire sera mis en place, et ce ne sera pas chose faite avant le 30 octobre, comme initialement prévu.

Pour rappel, le 16 octobre, les médecins de l'hôpital, lors de leur commission médicale d'établissement (CME), avaient refusé de travailler avec les repreneurs de la clinique et rejetaient donc l'accord cadre entre le centre hospitalier et la clinique. "Certains médecins ont dit ne pas connaître suffisamment le groupe Kapa-Santé pour pouvoir travailler avec eux. Le Dr Kadji, directeur général du groupe Kapa-Santé, lui-même chirurgien, a rencontré les praticiens de l'hôpital la semaine dernière et sera présent lors de la prochaine réunion de la CME la semaine prochaine afin de se présenter aux représentants du personnel hospitalier", indique Jean-Marc Nesme, maire de Paray-le-Monial.

Cette nouvelle réunion de la commission médicale d'établissement pourrait-elle faire revenir les médecins sur leur décision du 16 octobre ? L'accord cadre pourrait-il être modifié si le contact se passe bien entre Kapa-Santé et les membres de la CME ?

"Pour l'heure, précise Jean-Marc Nesme, l'accord cadre reste tel qu'il est, mais des avenants sont possibles, je pense. La convention de création et de fonctionnement du Groupement de coopération sanitaire est en cours d'étude également."

**"Il faut se souvenir que nous avons vécu la même chose avec les maternités"**

Le maire, par ailleurs président du conseil d'administration de l'hôpital, a rappelé que, vingt ans en arrière, le regroupement des trois maternités parodiennes avait également provoqué de vives réactions et inquiétudes. "Si nous n'avions pas fait cela, il n'y aurait plus de maternité à Paray-le-Monial aujourd'hui car aucune des trois n'atteignait les seuils de sécurité sanitaire fixés par le ministère. On se

retrouve actuellement dans la même configuration pour la chirurgie. Les deux blocs actuels sont sous-utilisés et le minimum d'actes chirurgicaux n'est atteint ni à l'hôpital, ni à la clinique. Le rapprochement des deux blocs est donc obligatoire pour maintenir l'activité sur Paray. De plus, s'il n'y a plus de chirurgie, il n'y aura plus d'anesthésiste et la maternité sera obligée de fermer à son tour. L'unité de pédiatrie sera condamnée aussi. Je vis d'espérance et d'espoir et j'espère sincèrement que l'intérêt général l'emportera. Il faut se souvenir que nous avons vécu la même chose avec les maternités et aujourd'hui, la maternité unique fonctionne bien avec 600 naissances par an !"

Quant à la réunion que les élus socialistes avaient sollicitée, elle a eu lieu la semaine dernière et, selon le député-maire : "Les élus de Gauche ont compris la difficulté de la situation voyant qu'il n'existait pas d'autre issue que ce rapprochement".

De son côté, l'intersyndicale CFTD-CGT n'est pas moins inquiète : "L'hôpital a l'impression de s'être fait embobiner avec des pseudo-chantages, mais le 30 octobre, il n'y aura toujours rien de signé, la clinique ne sera pas rachetée". Par ailleurs, la direction de l'hôpital a fait savoir que Kapa-Santé a présenté un arrêté constitutif de Groupement de coopération sanitaire "à signer très rapidement". Un arrêté dont, selon l'intersyndicale, les représentants du personnel non médical n'ont pas pu prendre connaissance, les praticiens hospitaliers et le personnel qui pourrait être mis à disposition non plus.

"Pouvons-nous accepter cette forme de dictature ? Devons-nous craindre, encore une fois, un vote favorable des administrateurs toujours, sous la pression et le chantage aux licenciements ?", lance l'intersyndicale dans un tract.

Les syndicats ne se battent pas contre la clinique, mais contre Kapa-Santé. "Nous ne faisons pas confiance à ce groupe. Nous ne savons pas qui il est et ce qu'il compte faire. La présidente de la CME du centre hospitalier de Cosne-sur-Loire nous a transmis un mail dans lequel elle nous explique la situation depuis que le groupe Kapa-Santé a racheté la clinique de Cosne et qu'un rapprochement s'est opéré entre la clinique et l'hôpital, fin 2008. Ce n'est



pas triste", expliquent des représentants de l'intersyndicale.

### Un contexte difficile à Cosne-sur-Loire

En effet, pour l'hôpital de Cosne-sur-Loire, la situation n'est pas idyllique, comme l'explique Martine Guimiot, présidente de la CME de Cosne-sur-Loire : "De très fortes pressions ont été exercées sur les membres du conseil d'administration (CA) par le maire et le député afin d'obtenir la signature de cet accord cadre, avec chantage sur notre responsabilité si la clinique fermait, sur les licenciements des personnels de la clinique. La CME et le comité technique d'établissement ont voté contre à une très forte majorité mais le CA a voté pour à une très faible majorité. Kapa a donc racheté (...).

La clinique a des foyers qui ne respectent pas les normes incendie, mais depuis l'achat Kapa n'a rien fait. La date de fin avril 2010 leur a été fixée pour la mise aux normes.

Kapa n'a recruté aucun médecin depuis son arrivée. Il n'y a qu'un anesthésiste en poste pour quatre chirurgiens. La maternité ne fonctionne qu'avec deux gynécologues. Kapa devait présenter un projet médical dans les six mois suivant le rachat, bien sûr, il n'y en a pas (...).

Tous les travaux à faire pour installer nos services sont à la charge de l'hôpital (...). La mise aux normes du circuit des gaz médicaux, le câblage informatique font partie des travaux que l'hôpital doit payer (...).

Contrairement à ce que l'Agence régionale d'hospitalisation nous fait croire, ce groupe est un groupe financier. Même si les deux patrons sont des médecins, ils n'ont aucun projet médical, veulent se faire attribuer les scanners et prendre les services de radiologie, et être notre prestataire pour la logistique (restauration, lingerie) (...).

Reste maintenant à savoir ce qui sortira de la prochaine CME, mercredi 4 novembre à 12 h 30. Cette réunion devrait sceller, une fois pour toutes, l'avenir de la clinique et de la chirurgie à Paray-le-Monial.

Le jour de la CME, un nouveau rassemblement est prévu devant l'hôpital, à 12 h 30.

Anne GONDARD